

 <p>vice-rectorat Mayotte</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	FICHE DE POSTE
	Instituteur Animateur Informatique (IAI)
Division du 1 ^{er} degré – DPE1D	
@ : dep@ac-mayotte.fr / mvt1d@ac-mayotte.fr	

Descriptif du poste et missions :

L'action de l'instituteur Animateur Informatique est essentiellement une action de terrain, une aide et un accompagnement des enseignants.

Il fait partie de l'équipe de formateurs de circonscription. Il est également membre de l'équipe de formateurs académiques coordonnée par le Délégué Académique au Numérique.

L'IAI est spécialisé dans le numérique et peut ainsi se consacrer à ce domaine.

Il doit faire avancer les usages pédagogiques en fonction de l'évolution très rapide de la technique.

Missions du poste :

- Contribuer au développement et à l'impulsion des actions ayant recours au numérique, dans le cadre des programmes scolaires.
- Accompagner les enseignants pour mettre en œuvre ces actions afin de faire évoluer leurs pratiques.
- Inscrire les démarches proposées dans le cadre de la polyvalence du maître et dans une approche multi media (audiovisuel, informatique et internet).
- Intervenir en classe aux côtés des enseignants, pour la concrétisation d'un projet pédagogique incluant le numérique.
- Participer à la définition d'une politique d'école dans le cadre de son projet et en fonction des axes prioritaires du projet académique (participation aux conseils de maîtres, de cycles), afin d'intégrer de la manière la plus pertinente possible, le volet numérique dans le projet d'école.
- Recenser et diffuser les démarches d'apprentissage efficaces faisant appel aux technologies nouvelles.
- Conseiller l'IEN dans le domaine concerné, en plaçant son action dans le cadre du programme de travail de circonscription dans le respect des orientations nationales et académiques.
- Apporter une aide technique de premier niveau dans le cadre de base élèves 1D, d'Affelnet 6^{ème}, ECECA, ...
- Se tenir informé des innovations pédagogiques, règlementaires et techniques en matière d'usages numériques.
- Assister les écoles dans les domaines juridique, déontologique et d'équipement en matière de numérique. Assurer le suivi de projets d'équipement informatique initiés par les collectivités territoriales, en lien avec la DANE.
- Participer à des groupes de travail départementaux pour intégrer l'usage du numérique de façon transversale aux divers champs disciplinaires.

Compétences requises :

- Avoir une expérience significative de l'utilisation pédagogique du numérique.
- Être capable de travailler en équipe.
- Concevoir et conduire des actions de formation pour les enseignants.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.

Profil attendu et certifications requises :

- Témoigner d'une expérience de projets liés aux TICE.
- CAFIPEMF souhaité.
- Détenir le certificat informatique et internet (C2i).

Divers :

Des heures de présence pourront être demandées sur le temps des vacances des élèves afin notamment d'assurer des temps de formation continue. Un rapport d'activité sera présenté à l'IEN à la fin de l'année scolaire.